

Communiqué commun des organisations  
SNUipp FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD Education,  
SNUDI-FO, CGT Education  
du Département de HAUTE-GARONNE

**Alain Refalo très durement sanctionné : inacceptable !**

L'Inspecteur d'Académie vient de convoquer aujourd'hui Alain Refalo pour lui signifier des sanctions. Il annonce vouloir lui retirer 2 jours de salaire par semaine pour "service partiellement non fait" (8 jours par mois soit près de 500 euros), à compter du 5 janvier. Cette sanction financière est inacceptable.

Alors que plus de 10 000 personnes ont signifié par pétition leur soutien à Alain Refalo et leur exigence qu'aucune sanction ne soit prise, alors que la profession, aux côtés des parents d'élèves, est profondément mobilisée pour défendre l'Ecole Publique comme l'ont encore montré la manifestation du 17 janvier et la nuit des écoles du 20 janvier, comme le montrera la grève interprofessionnelle du 29 janvier qui s'annonce massive, l'administration, plutôt que d'entendre la colère et l'engagement des personnels pour préserver l'Ecole Publique, fait le choix de la sanction.

Nous ne pouvons pas accepter cette situation.  
aucune sanction contre notre collègue !

Nous appelons solennellement l'Inspecteur d'Académie à ne pas sanctionner notre collègue, à entendre la profession et les parents d'élèves.

Nous appelons à s'emparer massivement à nouveau de la pétition départementale et à continuer à la faire signer.

Nous appelons parents, enseignants, salariés, à participer à un rassemblement de soutien à Alain Refalo jeudi 29 janvier à 13h devant l'Inspection Académique (juste avant la manifestation unitaire interprofessionnelle)

Nous appelons les collègues à retourner à l'IA (avec double au syndicat) la motion suivante : " Les enseignants soussignés, de l'école ..... à ....., sont profondément choqués par la sanction financière sans précédent qui touche notre collègue Alain Refalo. L'action de notre collègue s'inscrit dans la logique des mobilisations en cours depuis des mois pour défendre l'Ecole Publique. Aujourd'hui, la seule réponse qu'apporte l'administration au malaise et à la colère de la profession, à nos exigences pour l'Ecole, se résume à la menace et aux sanctions. Nous ne pouvons l'accepter. Nous vous demandons solennellement, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de revenir sur votre décision de sanctionner Alain Refalo."

Nous appelons parents, enseignants, citoyens, à amplifier les actions et la mobilisation pour défendre l'Ecole publique en danger.

Les organisations syndicales envisagent, si c'est nécessaire et que les sanctions ne sont pas levées, la mise en place d'une caisse de solidarité.